

SNCF

Service du Contentieux

375 LM 10 / 10

< 1939 - 1940 >

Agents mobilisés aux armées.

Correspondance des agents avec le Service.

(Litigation de Solde, allocation différentielle.)

Correspondance mobiliers

Adresse des Agents mobilisés

Date de
mobilisation

23 Août	LEGRIS - S/Lieutenant - Etat-Major D.C.A. - 3 ^{me} Bureau de la
- 11/7.40	Région de Paris - Les Invalides PARIS.
24 " 6.8.40	DUCHAMP - Attaché d'Intendance, Caserne des Passagers - PRIVAS.
24 " 28/7	DELBOSC d'AUZON - S/Lieutenant E.M. 157 ^{me} R.A.P. - S.P. 137.
24 " 14/8	VINEY - Lieutenant - Bataillon Autonome n° 200 - 6 ^{me} Cie - REMIREMONT.
26 " 30/7	ROUX - Capitaine - 428 ^{me} Pionniers, 4 ^{me} Cie - S.P. 60.
26 "	MARANGES - Capitaine Commandant la 13 ^{me} Cie de Pionniers 31^{me} D.I. - S.P. 18.12.331
26 " 7/8	ROSSI - Lieutenant S.M.C.F. - S/Commission n° 54 - S.P. 2023.
26 " 12/7	BUGNIET - Lieutenant, 128 ^{me} R.I.F., 3 ^{me} Bataillon, 9 ^{me} Cie - c 26 S.P. 26 203
2 Sept. 14/7	NERAUD - Capitaine - <i>Groupe de Subdivisions de Bourges</i> Commandant la 101^{me} Batterie du Dépôt d'Artillerie n° 25 - PORT-SEC, BOURGES.
2 " 20/7	TRILLAUD Pierre, Maréchal des Logis - Cie Auto ^{341/21} 374/21 - Quartier Général de C.A. - S.P. 34 12.651
2 " 25/7	ECHEMENT - Brigadier - 223 ^{me} R.A.C. - B.H.R. - S.P. 57.
2 " 17/7	ROSELLI - Lieutenant - 19 ^{me} Cie de Réserves Générales de C.O.A. S.P. 55.
2 " 15/7	PIETTE - Lieutenant - S.M.C.F. - S/Commission 13 - S.P. 331.
2 " 25/7	LEPRIEURE - 23 ^{me} Zouaves - 6 ^{me} Cie - S.P. 555.
4 " 12/8	LETU - Maréchal des Logis - Centre de dressage et d'Acclimatement LA ROCHE-sur-YON.

5 Sept. 21/9 MARECHAL - 279^{me} Régiment d'Infanterie (C.A.³) Engins S.P. 108.

5 " 5/8 BRICOTTE - 223^{me} R.I. - 7^{me} Cie - S.P. 108. 14.497

5 " 26/7 DELEUZE-LANCIZOLLE - C.O.A.H. - 94^{me} Batterie - à Yvré l'Evêque (Sarthe)

7 " 13/7 GARNIER - 246^{me} R.I., 3^{me} Cie - 4^{me} Section - S.P. 35.12.735

17 " 26/7 FEVRE - C.M. 19^{me} Escadron du Train - 3^{me} Cie S.E.M.R. n° 523 Ecole Militaire, PARIS.

18 " 8/7 LEROUX Gilbert - Caporal chef - 11^{me} Régiment de Génie - Bataillon de passage - 10^{me} Cie - à VERNEUIL-s/SEINE (S. & O.)

26 " 18/7 TAULELLE - Sergent - 22^{me} C.O.A. - Secrétariat - Ecole Militaire PARIS.

27 " 15/7 MARTIN Henri - Maréchal des Logis - 54^{me} Groupe D.A.T. - 162^{me} Batterie - S.P. 55

2 Oct. 18/10 RABAIN - ^{Aspirant} Sergent - ^{8^e R.I. - 3^e Cie en cantonnement à Calant (Côte d'Or)} Centre d'instruction d'aspirants d'infanterie 7^{me} Cie - Camp d'AUVOURS par Yvré l'Evêque. (Sarthe)

2 Oct. 14/7 MORETTE - Maréchal des Logis - Groupe d'Artillerie de D.A.T. - 2^{me} Batterie - VULAINES-s/SEINE (S. & M.)

10 Oct. 19/7 TRILLAUD Marcel - Brigadier - ^{GAC. 24 S.M.A 134- S.9.93} Dépôt d'Artillerie n° 7 P.H.R. à BESANCON.

13 Oct. 1^{er}/11 BOURIQUET - Brigadier - 4^{me} Section d'Infirmiers Militaires - Ecole Normale d'Instituteurs à RENNES.

13 " 14/7 RICHE - Ecole des Chars de Combat C.H.R. - 5 rue Royale, VERSAILLES.

18 " 27/7 NANOT - Soldat 2^{me} cl. - ^{C.O.H.T. 2 - 5^e Cie} Dépôt du Train 22 - 101^{me} Cie Automobiles Saint-Sever (Landes) VERSAILLES.

27 " 14/7 BRAS - Soldat - 22^{me} Section C.O.A. - Intendance des Réquisitions Ecole Militaire, 2 Avenue de Ségur, PARIS.

1940

20 Janvier 18/7 ARTIGUES - 19^{me} Train - Quartier Fontenoy - Ecole Militaire PARIS.

25 Janvier 18/6 DURAND - Commandant - Ministère de l'Armement, PARIS.

11 Mars 30/9 GAUDIN - Sous-Inspecteur à la 1^{re} Subdivision T de la 8^e Section des C. F. G. Secteur postal 615

26 Mars 8/7 PEUGNIEZ - Sergent - Dépôt d'Infanterie n° 211 - 11^{me} Cie - à COULOMMIERS. C.I.D. 1^{re} Cie # 2^e Section Secteur postal # 12939

26 Mars 4/10 MARTY Caporal - C.I.D. 1^{re} Cie # 1^{re} Section Secteur postal 45 S.P. 12939 - Dépôt d'Infanterie 211 - 3^{me} Cie de passage - Avenue Eglé MAISONS LAFFITTE. (S. & O.)

10 Avril 17/7 Gombard - 99^e Batterie d'artillerie C.O.A.A n° 4 Le Chatelet Ecole auto à Nemours.

~~15 Avril 4/6 Moizen - Dépôt d'Infanterie n° 83 - 37^e Cie Caserne Dauban à Auxerre~~

15/9 Etienne a été mobilisé du 10 fév. au 10 Sept. 1940

Jacquin a été mobilisé du 23/4 au 14/7

Pinard a été mobilisé du 11 au 29 Sept. 1939

Follaisson a été mobilisé du 18 oct. 1939 au 16.7.40

Gandin - mobilisé du 1^{er} Sept. au 4 nov. 1939

Montpellier, 29 août 1939

10, RUE DE L'UNIVERSITÉ



Monsieur le Chef du Contentieux,

Comme suite à mon
Télégramme du 29 août courant,
j'ai l'honneur de vous confirmer
que j'ai été mobilité depuis le
26 août pour commander une
Compagnie du 87^e Rég. d'Infanterie.

La situation internationale
vaut bien dire cela, j'espère que
je ne serai guère retenu ici plus
d'une quinzaine de jours.

Je ne manquerai pas
de vous tenir au courant de
ma situation militaire et de
rejoindre vos bureaux dès que
l'Armée n'aura plus besoin de
mes services.

Très très affectueux, Monsieur
le Chef du Contentieux, l'assurance
de mes sentiments respectueux
et dévoués.

H. Karanges

H. Karanges
Rues. Inspecteur - Bureau C.A.
A Montpellier, adresse ci-contre.

Paris, 8 Septembre

PO

Cher Monsieur Auzange,

Je profite d'une nuit
sans garde et sans alerte, tout
au moins jusqu'à maintenant !
pour vous adresser mon
respectueux souvenir, ainsi qu'à
tous mes chefs et collègues du
Contentieux que je regrette tant
dans ces moments pénibles.

Je pense que votre
installation nouvelle n'a pas
dû être une chose facile
au milieu de cette perturbation
générale.

Je souhaite que nous
puissions nous revoir bientôt

Sous-Lieutenant Legris

E. M. de la Région de Paris

3^e Bureau D. C. A.

Hôtel des Invalides

Paris

Leurs réunis à nouveau au
45 Rue St Lazare ! Mais,
hélas. Dieu seul sait quand.

Je vous serais reconnaissant
d'avoir de vouloir bien
transmettre mon souvenir
particulier à M^{re} Bonnet.

Je vous prie de croire,
Cher Agnès Hureuze,
en toute ma reconnaissance
et en mon plus entier dévoue-
ment que je rendrais tout
permis vous témoigner encore.

Agnes

Au cas où des communications
administratives devraient
m'être faites, elles pourraient
m'être adressées à l'adresse
ci contre :

+ Le 10 septembre 1939.

Mon cher ami

Aujourd'hui seulement, me parvient une lettre de ma femme, me communiquant la circulaire que vous lui avez communiquée, relative au mode de paiement du traitement des agents mobilisés.

Je vous remercie de votre amabilité et comme je crains que ma femme qui me paraît affolée, ne vous réponde par, je vous signale ci-dessous les renseignements qui peuvent vous être utiles.

Madr. Hélène. Dohement, 5 Rue de l'Autantaine, à Boissy St Léger. Carte n° 3.I.000311.

Je suis très content que l'obligation soit faite à ma femme, de la totalité des emplacements qui me seront alloués, et que ces emplacements soient payables par la gare de Boissy St Léger.

Merci encore mon cher ami, pour votre obligeance à mon égard.

Je suis là, à proximité de Gisors dans une ferme, on nous loge assez à l'étroit, sur la paille, très content.

Le moral est assez bon, mais chacun, en voyant l'intérieur, compte sur un miracle pour abréger la guerre.

Je suis affecté au service médical en qualité de brigadier d'ambulances. J'ignore mes attributions, et attends sans trop d'impatience.

Vous devez d'ailleurs quitter notre
contournement, demain en opté. demain, pour une destination
inconnue.

Et vous tous ! que devenez-vous ?
Allez-vous à Paris ou à Zouville ?

Cette guerre est très bizarre et j'ai
l'impression que chacun à la prusse devant l'adversaire
s'élance.

Rappelez-moi au bon souvenir
de moi, j'en suis sûr et de tous nos collègues, dont
je garde un excellent souvenir, et revoyez-moi bien
cette, l'assurance de mes sentiments les plus amicaux.

Un

Guglielmo E. Bement.

223^e R. A. C. C. R. 5
secteur postal 57.

Bourges mardi 12 Mars 1939

Cher Monsieur

J'ai reçu de vos nouvelles
indirectement par mon collègue
M. du Puy, auquel j'avais écrit
ainsi qu'à M. Rigay, pour les prier
de prendre quelques papiers que
j'avais oubliés au bureau. J'ai
su que ma commission avait été
faite et je remercie prochainement
M. Rigay.

Je ne sais comment vous
avez passé et continuez à passer
ces atroces journées. Ici, c'est
un beauhata indescriptible, tel-
lement il se forme d'unités

Franchise postale



VISITEZ BOU
CITÉ MÉDIÉ
SA FOIRE-24

Monsieur Herce
Chef de Bureau au Contentieux
de la S. N. C. F.
41 rue St Lazare
Paris (9^e)

de toutes armes, presque, mais
surtout d'infanterie et d'artillerie
de la garde. - nous ne savons
rien, ou à peu près, depuis que
nous sommes dans le bain. Une
seule alerte de nuit, et une de jour
pour avions suspects: j'aurais bien
pu vous dire à ce point de vue
aussi bien fantaisies que nous.
Le départ pour Craonville n'est
peut-être plus très éloigné!
Les journaux sont très rares
et ne contiennent à peu près rien.
Ici, les premiers jours, tout le
monde se regardait avec stupéfaction.

Et maintenant on en prend son
parti. Il faut bien se faire à tout.

J'ai la chance d'être logé chez un
ami et ma femme est à St Pierre
de Bourges. Je reste ici pour le
moment, commandant une batterie
d'instruction, ayant tout mon personnel
hommes, mais encore peu
de chevaux. - Je vous donne ci-joint
mon adresse officielle, à la
quelle on peut m'écrire en franchise
postale et je vous serais reconnaissant
de bien vouloir la communiquer au service.

Veuillez recevoir, Cher Monsieur,
l'assurance de mes meilleurs sentiments et
de mon dévouement à vos amis et collègues.

J. M. P.
Capitaine Nèred, commandant la 10^e
Batterie du Dépôt d'artillerie N° 25
Quartier d'Armes, Bourges (Cher)

St. Maranges
Commandant
le 13: 2^e de
Sicuniers

13 Septembre 1939

Recteur postal
18

Monsieur le Chef
de Contentieux,

1

J'ai l'honneur de vous
adresser, sous ce pli, une
attestation délivrée par M.
l'Intendant militaire de ma
Division et qui permettra au
Service de la Comptabilité de
déterminer, en application du
secret. loi du 29 juillet 1939,
le solda ou traitement civil
qui doit lui être versé par

le 45^{es} des Chemins de fer.

Je vous prie, d'autre
part, de vouloir bien noter
ma nouvelle adresse indiquée
ci - contre.

Je vous prie, Monsieur
le Chef du Contentieux,
d'assurance de mes sentiments
les plus respectueux.

Hérouange

Bourges le 14 Septembre 1939

Monsieur le Chef du Contentieux,

J'ai l'honneur de vous rendre compte
qu'en raison de la mobilisation générale,
j'ai dû rejoindre à Bourges, le premier
jour, le Dépôt d'artillerie n° 29, conformé-
ment aux prescriptions contenues dans
l'ordre de mobilisation me concernant.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du
Contentieux, l'expression de mes senti-
ments respectueux et dévoués.

J. Néraud

Capitaine Néraud
Commandant la 108^e Batterie
Dépôt d'artillerie n° 29
Quartier Auger Bourges
(Cher)



Franchise militaire



VISITEZ BOURG

CITÉ MÉDIÉVA

SA FOIRE 24 JU

Monsieur le Chef du
Contentieux de la S. H. C. P.

49 rue St. Lazare 49

Paris (98)

Secrétariat

Monsieur,

M^{me} LETU doit être maintenant en possession du carnet de délégation de votre solde et j'espère qu'elle a pu toucher à la gare d'Orléans les sommes qui vous étaient dues.

Si vous aviez une réclamation à formuler de quelque nature qu'elle soit c'est toujours au Service du Contentieux à Trouville que vous devez vous adresser; du reste pour tout ce qui vous inquiète n'ayez aucun scrupule à demander au Secrétariat, je serai heureuse d'avoir de vos nouvelles et c'est avec plaisir que je vous renseignerai.

J'espère que vous allez bien

Signé: C. Grunault.

Tricennes, le 1^{er} octobre 1939,

Monsieur le chef du Contentieux,

Lorsque j'ai été rappelé
sous les drapeaux, j'ai signé, en
faveur de m^{me} Sette, une délégation
entière de l'allocation mensuelle pouvant
me servir.

Par lettre du 13 septembre
dernier, ma femme qui s'est retirée
à Orléans vous a fait connaître sa
nouvelle adresse : chez m^{me} Semesle,
39 bis Rue de Bourgogne à Orléans. Or,
j'ai l'honneur de vous adresser, sous
ce pli, une note qui vient de lui
être envoyée par le bureau Régional
de Solde du Personnel, par laquelle il
lui est demandé diverses indications.

Je ne comprends pas très bien

l'utilité de cette lettre et ~~que~~ je suppose
que cette demande de renseignements
provient du fait que mon nom a été
mal orthographié. En effet, cette note
a été adressée à M^{me} LETRE. J'ai
néanmoins fourni les indications
demandées et j'espère qu'il ne surviendra
aucun retard dans le paiement de
l'allocation.

Truivelly agréé, Monsieur le
Chef du Contentieux, l'assurance de
mes sentiments bien dévoués.

Cltz

Mariéchal de Logis Sater
Dépôt de Guerre de Cavalerie 21
5^e Escadron de passage à cheval
3^e Peloton - 6^e Rég^t de Dragons.
Fort. Neuf à Vincennes.

P.S. Je vous serais très obligé de me
faire connaître si, en cas de réclamation,
je dois toujours m'adresser à votre Service.

Tuizeux, le 1^{er} octobre 1939,

M. Bouleau
Je vous y ai
ajouté, y

à l'honneur l'Inspecteur Principal
chef de la 1^{re} section du service funéraire
S.N.C.F.
à Bordeaux.

Ma femme me transmet
votre lettre en date du 26 septembre dernier,
(Bureau Régional de solde du Personnel)
par laquelle vous lui demandez de vous
faire connaître ma résidence administrative
et le service de la S.N.C.F. auquel j'affectionne.
Ces renseignements vous sont nécessaires pour
effectuer le paiement de l'allocation mensuelle
qui me sera allouée pendant ma durée de
présence sous les drapeaux.

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'étais ^{l'étais} Rédacteur Principal
au Service du Contentieux, 45 Rue N. Lagère
à Paris. J'ai été mobilisé le 6 septembre
dernier et j'ai fourni à mon Service l'adresse
de ma femme et j'ai signé en faveur de
celle dernière, une délégation entière de ma

solde. Je suis, dans ces conditions, assez
étonné des renseignements qui lui sont
demandés. Je suppose que l'erreur provient
de ce que votre lettre a été adressée à
M^{me} Letre alors que mon nom exact est
I E T U.

Je vous serais très obligé de bien
vouloir faire vérifier si vous êtes en possession
de tous les renseignements utiles, de façon
~~à~~ que le versement de l'allocation
soit effectué le plus tôt possible à l'adresse
suivante :

M^{me} I E T U. chez M^{me} Sarnelle,
39^{bis} Rue de Bourgogne à Orléans (Loiret).

Je vous prie, Monsieur
l'Inspecteur Principal, d'assurer de mes
sentiments distingués et dévoués.

Maréchal de Logis Letre

Dépôt de Juvis de Castelnau 21 -

6^e Dragons. 5^e Escadron de Armes à cheval

3^e Peloton -

Fort. Neuf à Ténicennes. (Seine)

ne figure pas sur le M. 102

M. Fustaut

Il courirait de plain premier
par M^e Létie : quel service
appartenant toz main

24.9

Madame,

Par lettre du 13 courant, vous avez bien voulu me prier de vous faire adresser, par mandat-carte, le montant de l'allocation mensuelle allouée à votre mari pendant la durée de sa présence sous les drapeaux.

Pour me permettre de faire faire le nécessaire dans le sens demandé, je vous serais obligé de me faire connaître la résidence administrative de votre mari et à quel Service de la S.N.C.F. il appartient.

Recevez, Madame, mes salutations.

Madame LETRE, Chez Mme LEMESLE, 39bis, rue de Bourgogne, à ORLEANS (Loiret)

Le 29.9.1939

répondre le 5/10

Madame,

Je me permets de vous envoyer
un petit mot intéressant.

C'est au sujet des conditions
du paiement des salaires à la fin
du mois.

Dans quelles conditions envisage-t-on
de payer les mobilisés et dans quelle
proportion, notamment pour les malheureux
célibataires ?

De plus, quelles primes ou certificats
dois-je fournir ?

Je vous remercie par avance et je
vous prie de transmettre mon bon souvenir
à tous mes collègues.

J'espère que vous êtes en bonne santé
et que votre installation se passe dans
des conditions meilleures.

Pour nous, la vie continue militairement
et c'est tout dire ! Mais il le faut et ce n'est
pas le moment de flancher.

Broyez en mon meilleur souvenir
et en tous mes remerciements.

V. L. Lequis

Lequis

C. M. de la Région de Paris

3^e Bureau D. C. A.

Hôtel des Invalides

Paris

répondre le
6/10/39

Wuzivass, le 28 septembre 1939.

Monsieur le Chef des Contentions,

J'ai le plaisir de vous adresser
réception de votre lettre du 21 courant,
qui m'a été transmise ici où je
suis hospitalisé pour bronchite.

Je ne possède pas le carnet
de délégation de solde que vous me
demandez.

Je vous serais très obligé
de bien vouloir me dire à qui je
dois m'adresser pour l'obtenir
et me préciser dans quelles
conditions je puis faire une dé-
légation de solde. Ainsi que vous
le savez, je suis veuf et mon
fils, âgé de 6 ans 1/2, se trouve
actuellement chez ses grands-

parents maternels, à Lizant
(Vienne).

Avec mes remerciements,
Veuillez agréer, Monsieur le Chef
du Contentieux, l'assurance
de mes sentiments les plus re-
spectueux.

Pierre Trillat
maréchal des logis. détache-
ment. E. M. C. A. F. Section Postal

301

Le 15. IX. 1939

répondre
6/10/39

Madame Grenant.

Madame,

Je vous adresse
sous cette lettre un certificat
d'arrivée au Corps
pour que mon père
puisse toucher les
sommes ~~par~~ qui pourraient
me revenir.

Je profite pour
vous dire que si ~~un~~
jeu de la fortune. Bon

Camraderes et
moi se trouvent
dans un assez bon
moral. Jusqu'à
présent les alertes ne
sont pas méchantes.

J'espère que votre
côte amie. Que mes
collègues qui se trouvent
avec vous sont tranquilles
à ce sujet.

Vous devez avoir eu
un pénible ouvrage
pour réorganiser le
Service. Chacun suit
les contingences de la
situation présente. En il
se trouve dans la vie civile

peu rappelés sur
les drapauds,

Je souhaite pour ma
part qu'il y ait une
fin le plus rapidement
possible et que la vie
reprenne comme par le
passé. Je crois que
c'est le plus vif desir
de chacun de nous.

Je vous adresse Madame
prenant mes sentiments
sincères et fervents.

Je vous le man d'air de
donner le bonjour à Mademoiselle
Roussel ainsi qu'à mes Collèges
si vous avez l'occasion de
les rencontrer.

Bricote

Solbat Bricote Emile

223^e R.I. 4^e C^{te}

Secteur Postal n^o 108.

Secrétariat Contentieux S. M. G. F.

M. d'Azon. Rédacteur Principal

Y. a. t. il une note relative à la
solde des agents mobilisés comme
officiers ? - Quel intérêt ?

Est-il exact que le mois de
Septembre est réglé irrégulièrement aux
Agents ^{mobilisés} sans tenir compte de leur
situation militaire.

Si le Secrétariat a reçu de la
Caisse de Prévoyance un mandat à
mon nom (frais de dentiste).

Qu'il y a bien de faire à l'avenir
pour la solde et les modalités de
paiement.

Je vous prie d'être obligé de
bien vouloir me faire parvenir

les sommes me revenant - de l'indemnité
faite du fait - par mandat carte
a.

Lieutenant d'Avion
E.M. 157 R.A.P.
Secteur Postal 137.

Pour les allocations familiales
apte pour le S.M.C.F.

EM. 157 R.A.D.
Secteur Pastel 157
20 septembre 1939.

répondre le
6/10

Madame.

Je vous remercie des remerciements que vous voudrez bien me transmettre à la suite de la demande que je me suis permis d'adresser à Mr. Claudet.

Ne sachant comment le service de la solde est établi je vous demanderais de bien vouloir m'envoyer le montant de ce qui me revient à: (par virement en banque)

Mr Delbasc d' AULON pour Louis
Société Générale
Agence de Nice parvenue à Victoire
Compte n° 25.526.

Veuillez agréer, Madame,
l'assurance de mes sentiments
respectueux

J. H. J. Pez

Sétif 20 Septembre 1939

Répondre
le 6/10/39

Monsieur le Chef des Contentieux

Je vous prie de bien vouloir
vous montrer indulgent sur la
faiblesse des moyens mis à ma dispo-
-sition pour rédiger cette correspon-
-dance : même fort loin de la
zone de combat nous ne possédons
pas toujours le minimum "vital".

Depuis mon départ pour l'armée
le plus clair de mon temps s'est

J'espère que les événements actuels
ne sont pour vous et l'ensemble
des collègues restés au service l'objet
d'aucun ennui sérieux. Puisse
la fin de cette situation être aussi
proche que possible et surtout nous
permettre de tous nous retrouver au
complet!

Je m'excuse de vous avoir aussi
longuement retenu avec mon bavardage
et vous prie de croire, Monsieur le
Chef du Contentieux, à l'assurance de
mes sentiments respectueux

Maurice Leprieux
23^{av} Janvres, Sétif (algérie) 6^{me} compagnie

éoulé en perpétuels voyages. Si
ces déplacements pouvaient, dans un
sens, réjouir le cheminot, ils ne s'en
-compagnaient pas toujours d'un
confort même très approximatif et
n'allant pas sans fatigue.

Sans trahir aucun secret, puisque ce
sont là des faits déjà passés, je puis
vous indiquer que, partis d'Issoudun,
nous sommes enfin parvenus à Sétif
ou Marseille, Alger et Constantin.

De quelle durée sera notre séjour à
Paris l'ignorons. Pour l'instant,
nous avons repris la vie de garnison
de nouveau "Heus" à l'approche

de la quarantaine et pour certains
de la cinquante !

Depuis mon départ, je suis dans
l'absence complète de nouvelles,
c'est d'ailleurs une situation commune
à tous mes camarades.

Dans l'éventualité où le S.M.C.F.
viendrait à mandater au profit de
ses agents mobilisés telle partie de
leur solde, je vous serais obligé
si toutefois cette solution est possible
de bien vouloir verser entre les
mains de ma femme restée à mon
domicile la totalité des sommes
pouvant me revenir.

déclaration
de soldat militaire
enrôlé le 10/10/39

Le 8 octobre 1939

Monsieur le Chef du Contentieux

Comme suite à votre
lettre du 1^{er} courant, j'ai l'honneur
de vous retourner sous ce pli,
signée par moi chef de Corps de
déclaration de rémunération
militaire, nécessaire au versement
entre les mains de ma femme
de la rémunération allouée par
notre société,

Je ne permets de
vous rappeler, que je vous ai
fait connaître en temps utile,
mon désir de voir verser entre
les mains de ma femme la

totalité des sommes prévues par la
Circulaire que vous m'avez fait
parvenir en communication.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur le Chef du Contentieux,
l'assurance de mes sentiments
respectueux et dévoués.

Wurt

Vigadier. Grandier Echouant,
2239 R.A.C. - C.R.5 - Secteur postal
57.

mobilisé le 27 septembre

Le 5 octobre 1939



Monsieur de Caqueray

Mme Martin vient de m'adresser la lettre du Service des
Contentieux, en date du 27 septembre 1939, aux termes
de laquelle il m'était demandé de retourner le carnet
de soldat en ma possession pour m'obliger, en vertu
de la somme à lui payer chaque mois.

Je vous en remercie, comme j'ai l'honneur de
carnet de soldat à Tronville par ma femme, de vouloir
bien faire tout votre possible pour traiter ces formalités
car, comme vous pouvez le penser, nous avons le plus
grand besoin d'argent du fait de l'installation à
Doulaincourt, dans une maison dans laquelle nous
avons dû apporter de nombreux aménagements.

Mme Martin qui demeure à DOLLAINGCOURT (Haute
Marne) chez M. PAILLOTTIN, desire être payée à la gare
de DONTREUX (Haute Marne)

Je me permets de vous signaler que la gare de
Dontreux a refusé de payer le soldat de septembre.

Mobilisé depuis le 26 septembre je suis affecté à une
formation de Défense active du Territoire et j'attends

ici des camarades charmants, de bonne famille : ce qui fait
que la transition n'a pas été trop pénible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur de Laguerre, l'assurance
de mes sentiments respectueux.

H. Martin

Henri Martin
Maire des Logis
Groupe de D.A.T.
162^e Batterie
Secteur Postal 55

Secteur Postal 18

20 octobre 1939

31^{me} D. I.

13^{me} C^{ie} de Pionniers

Déclaration envoyée
à M. Crumet le 23/10

Monsieur le Chef de Contentieux.

7

J'ai l'honneur de vous adresser,
sous ce pli, à toutes fins utiles, la déclaration
à souscrire par les agents mobilisés en vue du
paiement de l'allocation différentielle prévue
par l'ordre général N° 28.

En raison de ma promotion au
grade de capitaine dans le courant du mois de
septembre, cette déclaration annule et remplace
celle que j'avais précédemment fournie.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef
de Contentieux, l'assurance de mes
sentiments très respectueux



Monsieur le Chef de Contentieux de la SNCF à Rouville.

SUR-MER. SUD

TROUVILLE
REINE DES PLAGES
SA PISCINE

26
OCT
1939

TROUVILLE
REINE DES PLAGES
SA PISCINE

mon intérêt. Que devient la
banane indienne différente par
le mois de septembre ! Nous sommes à
fin octobre et j'en ai en fond de plus
à parler ! Vous savez que l'argent est la
mort de la guerre. Je vous remercie par
avance de ce que vous pourrez faire à
ce sujet.

CARSTEN

E. M.

22-10-99
 25-10-99
 26-10-99
 27-10-99
 28-10-99
 29-10-99
 30-10-99
 31-10-99
 1-11-99
 2-11-99
 3-11-99
 4-11-99
 5-11-99
 6-11-99
 7-11-99
 8-11-99
 9-11-99
 10-11-99
 11-11-99
 12-11-99
 13-11-99
 14-11-99
 15-11-99
 16-11-99
 17-11-99
 18-11-99
 19-11-99
 20-11-99
 21-11-99
 22-11-99
 23-11-99
 24-11-99
 25-11-99
 26-11-99
 27-11-99
 28-11-99
 29-11-99
 30-11-99
 1-12-99
 2-12-99
 3-12-99
 4-12-99
 5-12-99
 6-12-99
 7-12-99
 8-12-99
 9-12-99
 10-12-99
 11-12-99
 12-12-99
 13-12-99
 14-12-99
 15-12-99
 16-12-99
 17-12-99
 18-12-99
 19-12-99
 20-12-99
 21-12-99
 22-12-99
 23-12-99
 24-12-99
 25-12-99
 26-12-99
 27-12-99
 28-12-99
 29-12-99
 30-12-99
 31-12-99
 1-1-00
 2-1-00
 3-1-00
 4-1-00
 5-1-00
 6-1-00
 7-1-00
 8-1-00
 9-1-00
 10-1-00
 11-1-00
 12-1-00
 13-1-00
 14-1-00
 15-1-00
 16-1-00
 17-1-00
 18-1-00
 19-1-00
 20-1-00
 21-1-00
 22-1-00
 23-1-00
 24-1-00
 25-1-00
 26-1-00
 27-1-00
 28-1-00
 29-1-00
 30-1-00
 31-1-00
 1-2-00
 2-2-00
 3-2-00
 4-2-00
 5-2-00
 6-2-00
 7-2-00
 8-2-00
 9-2-00
 10-2-00
 11-2-00
 12-2-00
 13-2-00
 14-2-00
 15-2-00
 16-2-00
 17-2-00
 18-2-00
 19-2-00
 20-2-00
 21-2-00
 22-2-00
 23-2-00
 24-2-00
 25-2-00
 26-2-00
 27-2-00
 28-2-00
 29-2-00
 30-2-00
 31-2-00
 1-3-00
 2-3-00
 3-3-00
 4-3-00
 5-3-00
 6-3-00
 7-3-00
 8-3-00
 9-3-00
 10-3-00
 11-3-00
 12-3-00
 13-3-00
 14-3-00
 15-3-00
 16-3-00
 17-3-00
 18-3-00
 19-3-00
 20-3-00
 21-3-00
 22-3-00
 23-3-00
 24-3-00
 25-3-00
 26-3-00
 27-3-00
 28-3-00
 29-3-00
 30-3-00
 31-3-00
 1-4-00
 2-4-00
 3-4-00
 4-4-00
 5-4-00
 6-4-00
 7-4-00
 8-4-00
 9-4-00
 10-4-00
 11-4-00
 12-4-00
 13-4-00
 14-4-00
 15-4-00
 16-4-00
 17-4-00
 18-4-00
 19-4-00
 20-4-00
 21-4-00
 22-4-00
 23-4-00
 24-4-00
 25-4-00
 26-4-00
 27-4-00
 28-4-00
 29-4-00
 30-4-00
 31-4-00
 1-5-00
 2-5-00
 3-5-00
 4-5-00
 5-5-00
 6-5-00
 7-5-00
 8-5-00
 9-5-00
 10-5-00
 11-5-00
 12-5-00
 13-5-00
 14-5-00
 15-5-00
 16-5-00
 17-5-00
 18-5-00
 19-5-00
 20-5-00
 21-5-00
 22-5-00
 23-5-00
 24-5-00
 25-5-00
 26-5-00
 27-5-00
 28-5-00
 29-5-00
 30-5-00
 31-5-00
 1-6-00
 2-6-00
 3-6-00
 4-6-00
 5-6-00
 6-6-00
 7-6-00
 8-6-00
 9-6-00
 10-6-00
 11-6-00
 12-6-00
 13-6-00
 14-6-00
 15-6-00
 16-6-00
 17-6-00
 18-6-00
 19-6-00
 20-6-00
 21-6-00
 22-6-00
 23-6-00
 24-6-00
 25-6-00
 26-6-00
 27-6-00
 28-6-00
 29-6-00
 30-6-00
 31-6-00
 1-7-00
 2-7-00
 3-7-00
 4-7-00
 5-7-00
 6-7-00
 7-7-00
 8-7-00
 9-7-00
 10-7-00
 11-7-00
 12-7-00
 13-7-00
 14-7-00
 15-7-00
 16-7-00
 17-7-00
 18-7-00
 19-7-00
 20-7-00
 21-7-00
 22-7-00
 23-7-00
 24-7-00
 25-7-00
 26-7-00
 27-7-00
 28-7-00
 29-7-00
 30-7-00
 31-7-00
 1-8-00
 2-8-00
 3-8-00
 4-8-00
 5-8-00
 6-8-00
 7-8-00
 8-8-00
 9-8-00
 10-8-00
 11-8-00
 12-8-00
 13-8-00
 14-8-00
 15-8-00
 16-8-00
 17-8-00
 18-8-00
 19-8-00
 20-8-00
 21-8-00
 22-8-00
 23-8-00
 24-8-00
 25-8-00
 26-8-00
 27-8-00
 28-8-00
 29-8-00
 30-8-00
 31-8-00
 1-9-00
 2-9-00
 3-9-00
 4-9-00
 5-9-00
 6-9-00
 7-9-00
 8-9-00
 9-9-00
 10-9-00
 11-9-00
 12-9-00
 13-9-00
 14-9-00
 15-9-00
 16-9-00
 17-9-00
 18-9-00
 19-9-00
 20-9-00
 21-9-00
 22-9-00
 23-9-00
 24-9-00
 25-9-00
 26-9-00
 27-9-

Handwritten: *Handwritten signature*
Circular stamp: *ESTAT-MAJOR*
Handwritten: Contrabando de
Handwritten: P.N. 6. F.

batino de

Lowville 1/2 m

(Cabrera)

Envoi de

Dr. L. Regis, C. M. de la Pénitence de Saint
J. B. Rouan D. C. A.
Imprimerie

Le 17 octobre 1939

Madame.

on vient de m'envoyer une
nouvelle attestation pour ma solde.
Je vous l'adresse d'urgence, espérant
que le reste viendra --

Enfin j'ai pas encore
touché une solde d'un mois plein, Je
ne peux pas vous dire si le montant de
1675 est net ou si le paiement doit
être effectué deux.

Je saurai ça à la fin du mois.

Bonne nuit. Bonne nuit à
Bonne nuit à tous mes collègues.

Jagis

S/C^t Eugénie

C. R. H. de la Région de Paris

3^e Bureau D. C. A.

Dreux, 10/10

4^e 22 Octobre 1939

428^e Rég. de Pionniers

4^e Compagnie

Madame -

Secteur Postal 60

Je vous adresse, sous ce pli, la déclaration
que vous avez bien voulu me transmettre par note du
30 septembre dernier. Je m'excuse du retard apporté à
cet envoi mais je n'ai pu obtenir que dernièrement les
renseignements demandés par notre société.

Brogez, Madame, à mes sentiments
distingués.

Jean Bour

Vannes le 16 septembre 1939

M. Gaudin (Marcel), Contrôleur des Services Centraux
au Service du Contentieux.

Actuellement mobilisé au 305^e Régiment de Chars,
de Combats ^{S.H.R.} à Vannes (Morbihan).

À Monsieur le Chef du Service du Contentieux
de la Société Nationale des Châssins de France
45 rue Saint Lazare Paris.

Comme suite à la note du Service Central du
Personnel n° 2186 A/39 relative aux règles de rénumération
des agents appelés aux armées, j'ai l'honneur de vous
faire connaître que je donne délégation, pour toucher la
totalité de mon allocation mensuelle, à M^{me} Louise Gaudin,
ma femme demeurant à Francouville (Seme-et-Oise) 20
rue Pierre Delaet, (titulaire de la carte d'identité n° 41.497)

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du Contentieux,
l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

M. Gaudin

double

Remiremont 22 oct. 1939

Monsieur le Chef du Contentieux

J'ai l'honneur de vous prier de
bien vouloir faire payer directement
à ma femme, château de Douffey
Haute-Mosane, l'indemnité diffé-
rentielle qui lui est allouée en vertu
des règlements en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le
Chef du Contentieux, l'assurance
de mes sentiments très respectueux
et dévoués.

Lieutenant Virey
Boulevard de la Liberté n° 200
6^e Cir.
Remiremont
Vosges

A. Virey

manuscrit
des logs
détachement
14 jrs 342. 9. G. de C. A.
Suisse Postal
301



11 octobre 1939

Monsieur le Chef du Contentieux

J'ai le bonheur de vous
remercier, sous ce p.l.b., après
l'avoir comp. l'été, la formule
de déclaration que vous avez
bien voulu m'adresser par
votre lettre du 30 icvle.

Je n'ai pu faire le nécessaire
le plus tôt étant, comme vous
le savez, hospitalisé. Je n'ai
rejoint mon Corps qu'hier sam-
di. Je ne suis pas encore bien
fort,

Veuillez agréer, Monsieur
le Chef du Contentieux, l'expression
de mes sentiments les plus respectueux
et dévoués. Pierre Guillot

Vannes le 13 octobre 1939

répondre le
27/10/39

Chère Madame (Grenou ?)

Je vous fais parvenir mon adresse
actuelle pour le cas où le Service du
Contentieux aurait de la correspondance
administrative à m'adresser :

Gaudin (Marcel)

Groupe des Dépôts de Charb

Vannes (Morbihan)

On m'a signalé hier, à ma C^{ie},
- (où j'étais inconnu ^{jusqu'} alors) - qu'une
lettre du Chemin de fer m'était par-
venue et avait été retournée au Con-
tenu.

Je vous demanderai d'autre part
de bien vouloir faire le nécessaire
pour que ma femme - à qui j'ai donné
délégation - puisse toucher mon traitement
(Caisse Générale à Paris) .

Avec tous mes remerciements,
recevez Chère Madame, mon meilleur
souvenir et amitiés à tous.

W. Gautier

(J'ai déjà écrit
à M. Tolt mais
j'ignore si vous êtes
toujours ensemble)

Orchestre Symphonique
Concerts tous les jours
Apéritif et soirée

English-Spoken

La Rotonde

WENZEL Prop^r

Place Darcy
DIJON

*répondre le
24/10/39*

14 Oct 39.

Chère Madame,

Peut-être avez-vous déjà été
avisé de mon départ sans les armées de la
République. C'est à la "1^{re} Légion d'Infan-
-térie, Caserne Clôtre à Rennes" que je
suis appelé à apporter ma modeste contri-
-bution à la victoire.

Je suis venu faire mes adieux à
ma famille et j'ai voulu, avant mon départ,
mettre au point la question de la délégation
de ma solde à ma femme. En effet, bien
qu'elle se soit strictement conformée aux
instructions qui m'avaient été données, par
le Bureau de la Solde, avant son départ
pour Lisieux, elle n'a pu, malgré plusieurs
dimanches, venir toucher de mon traitement de
Septembre.

J'ai eu cependant aujourd'hui à
percevoir la somme de 2575⁺ qui est, je crois,
le chiffre exact de mon traitement global
mensuel.

La gare de Dijon a conservé le carnet
de déjeunier en m'invitant à faire
régulariser le paiement par mon service. Puis
je vous le demande de faire le nécessaire à ce
sujet ? La gare, lorsqu'elle sera à nouveau
remettra le carnet à ma femme qui vous
le fera parvenir, pour l'échange avec le
carnet valable pour l'avenir.

J'espère que vous avez de bonnes
nouvelles de votre mari et de Denise, s'il
ne vous a pas été possible de la prendre
avec vous. Son père, qui en est justement
fier, doit en être très fier, car je pense
qu'elle est plutôt avec vous.

J'espère que nous nous retrouverons
bientôt dans de meilleurs temps.

En m'excusant du dérangement que je
vous occasionne, je vous prie de croire, chère
madame, à mes sentiments les meilleurs
et très dévoués.

Goretti

A toute fois utiles. Voici l'adresse de
ma femme. Chez Madame Alice Lucci
Saint-Léon l'abbaye (Cote d'Or).

Versailles, le 7 Octobre 1939.

Déclaration de
solde militaire envoyée
à M. Crenet le 11/10/39
répondre le 27/10/39

Chère Madame,

J'ai appris par Monsieur Garancher, qui
a bien voulu me renseigner en ce qui concerne
le paiement de ma solde à ma femme, que
vous m'avez adressé des instructions à ce sujet.
il y a déjà une huitaine de jour.

Ainsi que je le craignais en raison de
l'embouteillage de la poste militaire, je n'ai pas
reçu ces instructions, et je ne les recevrai peut-être
jamais -

Sous ces conditions, afin de hâter autant
que possible le service de mon traitement différentiel
à ma femme, je vous envoie sous ce pli, régularisé
par mon Chef de Corps, un imprimé qui m'a
été remis directement par le Service Central des
Personnel, 88 rue Saint-Lazare.

J'espère que cette pièce est suffisante - s'il
n'en était toutefois pas ainsi, je vous serais très
reconnaissant de vouloir bien me renseigner
par l'intermédiaire de Monsieur Garancher,
avec lequel je suis en correspondance, et qui
fait preuve à mon égard d'une parfaite
obligeance.

Je souhaite que votre petite fille et

Monsieur Grenault soient en parfaite santé,
ainsi que vous-même évidemment.

Veuillez me rappeler au bon souvenir
de Mademoiselle Rousselot, et agréer, chère
Madame, l'hommage de mes sentiments
respectueux et dévoués.

Leroux.

P.S. Par suite du déplacement de
l'unité à laquelle je suis affecté, mon adresse
militaire sera, dès le milieu de la semaine
prochaine -

Caporal-chef Leroux, Gilbert -
11^e Compagnie du Régiment de Guerre du Génie n° 11
Le Perray (Seine et Oise)

mon ancienne adresse (c'est à dire l'actuelle
jusqu'à fin de prochain approximativement) était
Centre de Mobilisation du Génie n° 11 -
Compagnie T 15 - (renseignement
qui ne figurait pas sur mon fascicule de mobilisation,
et que je n'avais pu, par suite, indiquer à Madame
Braneuf) - Quartier Borgnis Desbordes -
Avenue de Paris, à Versailles (S. et O.) -

L'adresse de ma femme, qui a
rejoint sa famille, est:

Madame Gilbert Leroux -
chez Monsieur Liere -

7 rue de la Marne -

Villeneuve-Saint-Georges (S. et O.) -

ordonner
le 28/10/39
Madame

Votre lettre m'ayant
été transmise par la personne
qui remplace ma femme (car
elle est partie sans le midi), je
suis fort surpris que vous n'ayez
pas mon adresse, attendu que dès
mon arrivée à Écammoy je vous
ai envoyé une carte ainsi qu'à
Chaillot, aussi je m'empresse de
vous la faire parvenir. Le moral
est toujours bon, surtout ici. Le
secteur est tout ce qu'il y a de
plus calme et la santé on ne peut
mieux, et j'espère que pour vous
il en est de même ainsi que votre

famille.

Vous voudrez bien Madame
transmettre mes meilleurs sentiments
respectueux à M. Aurélie ainsi
qu'à tous ses Messieurs sans
oublier M^{lle} Rousselot et tous les
camarades.

En attendant de vous lire
reuey Madame ~~les~~ respectueux
salut d'un réserviste qui trouve
bien le temps un peu long mais
qui a bon espoir.

Deleuze Lamiyoll
~~4^{me}~~ Depot d'artillerie N^o 45
101^e Batterie à Evreux
(Berthel)

C. M.
Madame Frenault

Service des Contentieux

Casino de Frenville

Frenville

Calvados

TROUVILLE
REINE DES PLAGES
SA PISCINE



Charlier,

Delange. Repet 5 Oct. N° 45 - 101^e Bdt. Courmay

Le 15 Novembre 1939.

Madame,

répondre le 17/11/39

Je m'excuse d'avoir à nouveau
à vous déranger au sujet de mon
indemnité du mois de septembre
dernier.

Non seulement je n'ai pas
encore osé parler du mandat
qui m'aurait été expédié il y a plus
d'un mois, mais je demeure
toujours sans nouvelles du contentieux
à ce sujet, bien que j'aie écrit
plusieurs fois.

Je vous serais très reconnaissant
de bien vouloir me dire ce qui a été
fait ou ce que je pourrais faire moi-même
pour toucher enfin ce malheureux
mandat.

Vous estimerez sans doute
que j'insiste d'une façon déplacée
mais je crois que vous comprendrez
qu'il est amer mal que le mois d'octobre
m'ait été payé alors que septembre reste
dans le silence propice aux complications
administratives.

Le 11 Novembre, j'ai rencontré à Paris
M. Lambert qui était sur le point de
partir pour le midi. Il m'a donné
des nouvelles de Grenoble.

Les derniers jours, nous avons eu
à Paris plusieurs alertes sérieuses ainsi que
vous avez pu le voir dans les journaux.
Nous nous sommes "expliqués" assez
longuement avec le Fritz. La guerre
a commencé à montrer les dents. Mais
le moral est bon.

Je vous prie de transmettre mon
meilleux souvenir à mes collègues et
à mes chefs particulièrement à M. M. de Leguery
Amiel, Lussac et Leroux et Moron.

Je vous remercie par avance
et je vous prie de croire en mes meilleurs
salutations.

Jeg.

S/V^t Legris
C. M. de la Région de Paris
3^e Bureau D. L. A.
Hôtel des Invalides
Paris

Le 18 novembre 1939
Aux Armées le 18 Novembre 1939

Madame

Une décision ministérielle récente faisant participer tous les militaires à solde mensuelle aux retenues pour la constitution des pensions militaires, la solde budgétaire est remplacée à dater du 2 septembre 1939 par une solde nette d'un montant inférieur.

CARTE POSTALE

Je vous adresse, en
conséquence, sous ce
pli, un nouveau décom-
pte applicable à dater
du 2 septembre 1939.

Veuillez agréer,
Madame, l'expression de
mes sentiments distin-
gués.



Adresse

M Lieutenant ROSSI

du S.M.C.F. -Sous-Commis-
sion 54 -Secteur Postal

331.

FM

Le 19 novembre 1989.

répondre le
28/11/89

chère Madame.

J'ai reçu ce matin votre
aimable lettre par laquelle vous
me faites part de votre espoir que
le mandat de septembre m'est enfin
parvenu.

Je suis malheureusement navré
de vous apprendre qu'il n'en est rien.
Je n'entends pas parler de lui et il y a
peu de chances maintenant que cette
situation se modifie. on a dû indiquer
une mauvaise adresse. L'adresse du
mandat d'octobre était d'ailleurs, elle aussi,
inutile, mais, tout de même, celui-ci je
l'ai reçu.

En tous cas, je n'ai jamais promis
- ni écrit - que vous et vous en "magniez".

Je vous connais trop pour penser cela.
Soyez bien que si je le croyais, je
n'aurais pas employé de détours pour vous
déguiser ma façon de voir. Vous le

Serez aussi, je pense !

Je vous demandais très poliment,
comme je vous en ai déjà pué, de me
dire à qui je dois écrire (service, division,
bureau etc...) pour obtenir satisfaction et car
je commence tout de même à sentir
l'infatigable me gagner.

Nous sommes sûrement sur les
dents en ce moment. c'est pour cela que
M^{lle} Comiot n'a pas reçu la lettre que "j'aurais
du" lui envoyer. Mais je pense sûrement à lui
et je lui écrirai à ma première nuit de
garde, c'est à dire après-demain.

Je suppose que Monsieur Durand
n'est pas encore parti: l'est au début de décembre
seulement, je pense. Je lui ai écrit il y a
une quinzaine de jours mais je n'ai pas eu de
ses nouvelles et puis.

Mon meilleur souvenir, à tous, et
surtout à vous, chère Madame, et je ne sers
pas "serongrengree" que vous sachiez... que
je pense(!) que vous êtes par quelque chose
dans l'histoire du mandarin.

Je prie

Reuss. 6 h 11/19.

Cher Madame et amie,

7. au 10^e heures, d'apprendre
que vous m'avez pu prêter Denise avec vous et
que votre mari s'était rapproché de vous ce qui
vous permet, sans doute, de vous sentir plus facile-
ment.

Quant à moi, j'attends qu'on vende
bien ma maison la nature de la contribution que j'aurai

à apporter à l'hôpital Complesmentaire qui, pourtant
doit fonctionner prochainement. Pour justifier son
existence il a été dit, paraît-il que quelques
males y seraient mis en traitement à partir du 15.
On s'amusait qu'au temps de la 1^{re} (avec
0.30 D. mais) on était qu'on ne trouvait pas non-
valeur de la gare de Dijon qui soit. La première, lorsque
le parlement s'est occupé de septembre avait été vaine.
vise, s'arrêter à cette son carnet de dilapidation. vaine
pour l'instant. Pensez-vous qu'il soit utile de faire
un appel au service de l'armée, au contraire, qu'il n'y ait
d'attente?
Veuillez nous appeler au-dessus de la Courneille et
le rendez-vous de la Courneille. Bien cordialement vôtre

Le 10 di'embre 1729

répondre le 13/12/39

Madame,

J'ai eu l'honneur, ce soir, de
voir Folliasson qui m'a dit qu'il avait
reçu le 1^{er} di'embre, sa dernière solde de
Novembre.

En ce qui me concerne, non seulement
je n'ai pas reçu ma dernière solde de Novembre
mais je n'ai pas encore reçu celle du mois de
Septembre !

Je commence à trouver la plaignantie
mauvaise et je me permet de vous écrire
une fois de plus pour vous demander de
faire la nécessaire d'urgence après les
réponses et de les houpiller d'importance.

Tout est en vous ne m'écrivez pas
pour me m'interdire à nouveau, veuillez me
dire à qui je dois écrire, ainsi que je
vous l'ai demandé plusieurs fois, et je me
charge du reste.

Tous ces gens-là n'ont pas l'air de
se douter de ce que c'est que de vivre

à Paris avec une solde de 1.500⁵
par mois, sur laquelle il faut
s'habiller, se nourrir, payer son
armement, son casque, sa capote etc...

Il est intérieurement évident que lorsqu'on touche
son traitement complet on ne pense pas à
rien.

Je m'excuse de vous
avoir fait une telle histoire, mais
pour moi c'est à la fois une nécessité et
une question de principe.

Je trouve qu'une telle négligence
est inadmissible.

Je vous présente mes respects
et je vous remercie par avance de ce
que vous voudrez bien faire.

Cyprien

Mon meilleur souvenir à tous,
notamment M^{rs} Perrot, Durand, Masson, Lemo
et M^{lle} Bouschet et M^{rs} Bouche.

— J —

20-10-39.

Madame Grenault,

Comme je le prévoyais, je suis affecté
dans les Chars. Voici mon adresse que je
m'excuse de ne pas vous avoir fait parvenir
plus tôt. "Ecole des Chars de Combat. C.H.R.
5, rue Royale à Versailles". -

Ma nouvelle situation ne me
change guère de la vie civile. Je suis

Secrétaire du Chef de Bataillon Commandant
l'Ecole.

Le régime est très supportable et je
souhaite que tous les invalides soient comme
moi. Nos hommes très bien couchés et la
nourriture est excellente.

Je vous adresse, Madame, mes très
respectueux souvenirs que je vous prie de bien
vouloir transmettre également, à Madame et
Monsieur.
Bischof

Auffargis, le 14 Décembre 1939.

Chère Madame Grenault.

Je viens de recevoir trois autorisations spéciales d'express. L'imprimerie joint à cet envoi me indique d'adresser au Contentieux la demande de renouvellement des facilités de circulation consenties à ma femme. Je vous envoie donc sous ce pli l'imprimerie sur papier bulle insérée dans les dernières pages du carnet à renouveler.

A cette occasion, je vous prie de vouloir bien rectifier une fois encore mon adresse militaire (il s'agit d'une question de pure forme, car je suis toujours à Auffargis, et n'ai pas changé d'emploi - mais la résidence du Régiment auquel j'appartiens est au Terray - et non à Auffargis) -
Monsieur Gilbert Leroux

Caporal - Chef
Etat-Major du Régiment de Guerre du Génie n° 11
Service de la Carte des Combattants
par Le Terray (S. et O.)

Etant hier en permission, j'ai rencontré Goufard, qui m'a donné des nouvelles de tout de votre mari notamment, auquel je souhaite d'être bientôt à Trouville si ce n'est déjà réalisé.

Veuillez bien, Chère Madame, me rappeler

répondre le
26/12/39

au bon souvenir de Mademoiselle Rousselot,
et agier toute deux mes respectueux hommages.

Jerom.

P.S. Par suite d'option à la mise en
vigueur du régime régional, j'ai deux imprimés
bulletins insérés au carnet de permis de ma femme. Je
renvoie les deux à toutes fins utiles.

Rennes. le 8/12/39.

reçu du
28/12/39
Chère Madame.

Excusez-moi de vous occasionner
quelque travail. M. Armand m'écrivit qu'il
vous a entretenue de la question de mon avance-
ment militaire usagé et de mes trajecto-
ries. Je me souviens une fois de la première
et de répressions possibles sur mon traitement.
Il a également bien de faire un rappel, s'il se
envisage la mauvaise difficulté. Quant à
la seconde M. Armand me dit de vous
adresser d'urgence une demande. Vous voyez
bien le travail ci-joint.

Je pense que vous aurez le plaisir d'in-
former en famille soit à Paris soit à Tonnelle
à l'occasion de fêtes de fin d'année.

J'espère à ce moment une permission
d'au moins trois jours pour me permettre de
rejoindre ma famille.

Je vous envoie mon meilleur souvenir, sans
oublier votre mari. *Armand*

Privas 22 Decembre 1939

nécessaire fait
le 28/12/39

Monsieur

En réponse à votre lettre du
20 courant, j'ai l'honneur de
vous renvoyer, sous le pli, dûment
rempli, ma déclaration.

Je vous adresse également réception
de ma notification de gratification
et de bonification et je vous en remercie
sincèrement.

Par ailleurs, je crois devoir vous
signaler, que le mandat qui m'a
été envoyé par le service de la solde
pour mon allocation d'appointement
d'Octobre, ne m'est pas encore parvenu
et doit être considéré comme perdu.

Il m'a été adressé par erreur à

Nice, alors que j'avais déjà
donné ma nouvelle adresse à Privas.

Il me serait agréable de recevoir
la somme en question, le plus rapidement
possible, et je vous en suis reconnaissant
de vouloir bien insister sur ce point
auprès du service intéressé, si toutefois
cela vous est possible.

Avec tous mes remerciements
venillez croire, Monsieur le Chef
du Contentieux et mes collègues,
les plus respectueux

Duchamp Attaché d'Intendance
Casern de Passagers à Privas
Ardèche

Aux armées le 24 décembre 1939

Secrétariat

repondu le
26/12/39



Monsieur

En réponse à votre lettre

du 20 décembre courant, j'ai
l'honneur de vous retourner
sous ce pli ma déclaration de
solde militaire.

J'aurais pu de bien vouloir
faire verser la somme de 1270 frs
montant de ma gratification de
fin d'armée au Crédit Lyonnais
à Nice ^(succursale de la Victoire) sous le n°. du compte
164.664.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec mes remerciements l'assu-
rance de ma considération
distinguée.

J. H. J. H. J.

Monsieur
fait le
28.12/39

Receivment 29 X 6^{re} 1939

fait le
31 janvier 1940

4

Monsieur le Chef du Contentieux,

J'ai l'honneur de vous prier
respectueusement de bien vouloir
donner des instructions pour que
une participation de fin d'année
soit expédiée à ma femme,
Châteauneuf de Doujeux (Haut-
Saône)

Veuillez agréer, Monsieur
le Chef du Contentieux, l'assurance
de mes sentiments respectueux et
de ma foi.

H. Viévy Inspecteur

Henri Viévy. Résident au Bataillon
autonome n° 200 - 6^e Cie Caserne Sobert. Recevment - 110216

Le 31 Décembre 1939

Monsieur le chef du Contentieux,

J'ai l'honneur de vous retourner
sans ce pli, rempli et signé de
mon chef de corps, la déclaration
de solde militaire que
vous m'avez communiquée par
votre lettre du 10 courant.

Veuillez agréer Monsieur
le chef du Contentieux, l'assu-
rance de mon respectueux
dévouement.

Yves

104 R. A. L. A.

S. P. N° 1

Foyer du Groupe

Olonguenart le 30/12/39.

Cher Monsieur de Baguerz.

Je m'empresse de
vous adresser ma déclaration de
décembre, que l'Intendance vient de
me faire parvenir.

Contrairement à ce que
j'avais pourtant demandé, l'intendance
pour charges de famille n'y figure
pas, d'où il suit que l'Armée n'a
point l'intention de me la verser.
C'est, je crois, une erreur
de sa part.

Enfin qu'il en soit, je ne
peux envoyer autre chose à notre
comptabilité. J'espère que le

paiement de ma gratification et
de l'allocation différentielle
ne va plus tarder de survenir.

Si j'en ai le temps
et la possibilité, j'ai peut
être jusqu'à Trouville au cours
de ma permission. Pour le moment,
je suis ici jusqu'au 1^{er} Janvier.
Ensuite je remonterai sur Paris,
de façon à rentrer à Dijon le
9.

Avec l'assurance renouvelée
de mes vœux les meilleurs pour 1940.
Veuillez agréer, cher Monsieur
de Laqueray, l'assurance de
mon entier dévouement.

Th. Huet

L. 24/12/39



Monsieur le chef des Contentieux.

J'ai l'honneur de vous retourner ci-jointe, dûment certifiée et remplie, la déclaration relative à la minusculation qui m'est mensuellement servie, aux Anciens, en reconnaissance du Ministère des Logis de Bourse.

Je prie vous que ma gratification dont vous avez bien voulu m'indiquer le montant (9990⁺) sera réglée à ma femme, à la Gare de Donjeux (Ht Marne) au même temps que la solde du mois de décembre venant.

Daignez agréer, Monsieur le chef des Contentieux l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

M. J. J. J.

Privas 3 Janvier 1940

Repondre par lettre
recommandée du 6.1.40
prévoir le 8.-
(regrette et carret expens envoyez)



Je vous envoie le Chef du Contenance
J'ai l'honneur de vous faire
connaître que la solde militaire
telle qu'elle figure sur l'imprimé
que je vous ai adressé le 22 Décembre
dernier se trouve erronée, du fait
que l'on m'a retenu sur ledit
mois de Décembre l'allocation pour
charge de famille que j'avais perçue
au ^{militaire} taux de 55+ pour le mois d'octobre
et Novembre -

De ce fait, au lieu d'avoir
touché 1866, somme indiquée sur
l'imprimé du 22 Décembre, je n'ai

est-elle actuellement remplacée ?
Et la carte d'identité, conserve-t-elle
sa valeur, bien qu'il n'y figure que
la vignette 1939 ?

J'ai besoin de ces différents
renseignements, car j'ai à utiliser
le Chemin de fer, au cours de ma
permission, les 4^{es} jours de février.

Excusez-moi, Monsieur le Chef
du Contentieux, de vous poser ces
diverses questions, et croyez en mes
sentiments les plus respectueux



M. Duchamp Attaché d'Intendance
Casern des Passagers Privas Ardèche

encaissé que 1756⁺ (en réalité
1728⁺ après déduction de la contribution
de 28⁺) -

Ceci est certifié exact par
l'attestation de mon Chef, que
je vous adresse sous ce pli.

Je vous serais donc très obligé de
vouloir bien faire parvenir cette
attestation au service intérieur, afin qu'il
m'en soit tenu compte dans le prochain
mandat à me faire parvenir, de ladite
somme de 110⁺ qui m'a été retenue.

Par ailleurs, j'ai appris, tout à
fait incidemment, que ~~le pass~~ qui m'a
permis de 1939 pour la femme d'un
agent, pouvait être valide pour mon
voyage en express et servir pendant les
3 premiers mois de 1940.

Comme ma femme, qui habite avec
moi, va effectuer dès le début de

Jein, le voyage de Paris, au
moment de ma permission de détente,
Je vous envoie sous ce pli, deux
permis qui elle n'a pas utilisés l'un
dernier (il lui en reste d'ailleurs 4 autres)
en vous laissant le soin de vouloir
bien faire valider celui des deux qui
est applicable région Sud Est.

Je vous en suis très obligé de vouloir
bien me faire connaître quels sont,
pour l'année 1960 les conditions de
circulation sur la SNCF pour les
agents et familles d'agents.

Je bénéficiais sur la région Sud Est
à titre personnel, d'une autorisation
spéciale de service (couleur grise)
me donnant droit d'imprimer les autorails
les trains de marchandises, de messageries
et les fourgons. Par quoi cette carte,
valable jusqu'au 31 Décembre 1959

La Roche Thyon, le
18/12/39.

Madame,

J'ai bien vu aujourd'hui
"votre métier". Je vous remercie de cet
envoi. Je m'excuse, d'autre part,
de ne pas vous donner plus souvent
de mes nouvelles, mais le métier
militaire a beaucoup d'exigences.

Je vais d'avoir le plaisir
de passer huit jours de permission
avec ma femme et mon fils, nous
malheureusement ces 8 jours ont passé
trop vite et j'ai pu, comme je l'aurais
voulu, aller vous rendre visite à Trouville.
J'aurais, en effet, ^{été} très heureux de voir
tous les anciens collègues.

Une femme doit vous adresser
ces mots-ci une demande de remplacement
pour son carnet de permis. Je pense
qu'il conviendrait bien de s'adresser à vous.
En ce qui me concerne, je vous demande
de bien vouloir me faire parvenir, ma
sigquette pour 1940.

J'espère qu'à Trouville, vous
n'avez pas en ce moment une température
trop rigoureuse. Ici, depuis quelques jours
il fait très froid et il n'y a pas une de
griffes. C'est moi que dans quelques jours,
nous serons entrés dans l'hiver.

Je vous prie, Madame, l'assurance
de mes sentiments bien distingués. C. L.

Mrs amitiés à Mademoiselle Rousselot.
M. J. L. Lottu - Centre de Morsay. La Roche Thyon. Toulon.

22/12/39
le 8/1/40

EAU VIT...
PLAGE ELEGANTE... LA PLAGE ELEGANTE...
1959 DE PARIS... (Vendée) À 1959 DE PARIS...
LA ROCHE-SUR-YON

CENTRE DE DRESSAGE
ET D'ACCLIMATÉMENT



F. M.

Madame Grenault
Chef du Secrétariat
Contenteurs de la S.N.C.F.
Carré de Deauville
- Calvados -

M. D. L. Letu
Centre de Dressage
La Roche-sur-Yon
Vendée

CARTE POSTALE

F. M.

Monsieur Mademoiselle
Mme Grévaux

J'ai enfin
touché mon soldat de
septembre, mais 485.
en lieu de 785 que
j'ai touché en octobre !!
grâce à Novembre,
je me touchai rien

1/2 chapeau

Contretemps de la

V.N.C.F.

Bureau de Calvados

Evreuxville - 5/11/18

Envoi de 1/2 chapeau C.M. de la Région de Paris
3^e Bureau D.C.H. Evreuxville - 5/11/18

Pierre Brillant
Marinier de l'École
Cie Auto 374/21
G. G. de L. A
Secrétaire Général 34

le 28 décembre 1939



Monsieur le Chef des Contentieux,

Comme suite à votre lettre du 28 courant, j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une nouvelle déclaration de soldes militaires.

Appartenant à la catégorie des sous-officiers admis au bénéfice de la solde mensuelle à compter du 1^{er} octobre 1939, mon corps vient de me verser, à ce titre, pour les mois d'octobre et de novembre, la différence entre la solde journalière et la solde mensuelle.

Je vous prie d'agréer

de la S.N.C.B.
encassées des sommes en trop
pour lesdits mois.

Je vous serais obligé de
vouloir bien m'indiquer
le montant de ces sommes
et de quelle manière j'en
devrai effectuer le
recouvrement.

D'autre part, pour éviter
des déplacements inutiles
à Paris, je ne ferai pas de
nouvelle délégation.

Le Bureau de la Solde
voudra donc bien me faire
parvenir l'unique avis la
somme me revenant.

Je vous remercie d'a-
voir bien voulu m'aviser que ma
qualification de fils d'ami est
fixée à 2570 fr.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef
de Contentieux, l'assurance de mon respectueuse
dévotion
Pierre Brillant

48 rue St Lazare le 12 janvier 1940

Madame Srenault

Permettez-moi Madame de vous
présenter mes vœux de bonne Année
et de bonne santé pour l'Année
1940 et quelle nous apporte la fin
de cette guerre pour que tout les
pauvres gas qui sont la bas et qui
suffrent de ce froid puissent reprendre
leur vie à leur foyer, et mes vœux
également à M^{lle} Rausselot et pour sa
famille,

M^{me} Marichal la femme de notre
collègue le petit Planton à déménager
et je vous donne sa nouvelle adresse
3^e rue des Alouettes à Colombes
je lui est demandé son carnet de
délégation et je vais aller chez Monsieur
Creuset cette après midi pour lui donner
sa nouvelle adresse, le Petit Marichal
est en bonne santé et il pense venir en
permission prochainement.

Agées Madame mes sentiments
respectueux Votre tout dévoué
J Joursard

Paris, le 13 Janvier 1940

Chère Madame

Ayant été réformé définitivement n° 2 par décision de la Commission de Réforme du Mans dans sa séance du 9 Janvier 1940, renvoyé sans mes foyers à la date du 10 Janvier 1940, je reprends mon service au Contentieux ce jour 13 Janvier 1940.

Aussi, je vous suis très reconnaissant de vouloir bien faire le nécessaire pour que je puisse toucher dorénavant ma solde au service du Contentieux, en faisant annuler ma délégation de solde.

Avec mes remerciements, Recevez, Madame, l'assurance de mon entier dévouement.

Gardier Fabris, Expéditionnaire
Service de Contentieux

Privas 10 Janvier 1940

Monsieur Myotheron

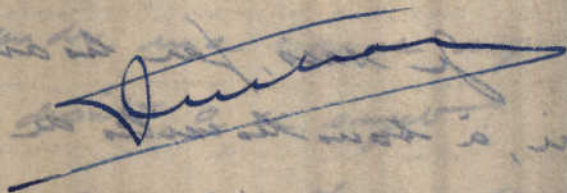
Je vous remercie bien vivement
des renseignements très complets que
vous avez bien voulu me donner au
sujet des facilités de circulation dont
bénéficierait en ce moment les Agents
et leur famille.

J'ai bien reçu la vignette 1940.
et par ailleurs, je vais faire le nécessaire
auprès de l'Inspecteur P/et de l'Exploitation
de Valence (avec lequel j'ai d'ailleurs fait
téléphone, des rapports militaires fréquents)
pour la validation d'un permis de Madame
Duchamp.

un jour ici, le lendemain ailleurs.

Inch Allah

Mon cher Monsieur, en m'excusant
du manque de travail que je vous
donne, croyez en ma bonne et
sincère amitié



Je n'oublie pas aussi de Claire
et aussi de Madame Grenier sur laquelle
je compte beaucoup pour me règlement
prochain de toutes mes difficultés avec le
ministre de la Solde.

Aujourd'hui je n'ai encore rien ni
mon traitement de Décembre, ni ma gratification
et n'ai pas de nouvelles de mon mandat d'octobre
qui s'est perdu.

Enfin, je vous renvoie, sous ce pli,
ma carte de service, dont je n'ai
très difficilement obtenu le
remplacement si cela s'avère impossible,
tout au moins, un équivalent et je
vous serais très reconnaissant de vouloir
bien défendre ma cause auprès de
qui de droit, à ce sujet.

Vous savez que chaque année pour
cette malheureuse carte, le renouvellement
nous en était contesté; mais que finalement
on reconnaissait notre droit et on nous
donnait satisfaction. Je compte beaucoup
sur vous pour qu'il en soit de même
cette année.

Et, en questions de service rigles,
je vous remercie très sincèrement des
bons vœux que vous m'avez adressés, et

à mon tour, je vous envoie
sans les mieux pour cette nouvelle
année. Que nous réserve-t-elle?
Le retour de tout le monde à Paris,
la paix signée - c'est le souhait de
chaacun.

Je sais, par les amis, que votre
vie, à tous les milles de Erowille, est
loin d'être gaie; mais, que voulez-vous
il n'y a rien à faire, qu'à se rendre
son parti.

En ce qui me concerne, je n'ai pas
à me plaindre pour le moment: je suis
dans une petite ville bien tranquille; j'ai
ma famille avec moi, et je ne veux pas
savoir ce que me réserve l'avenir.

Malheureusement les militaires sont

Bourges le 24 Janvier 1940.

Monsieur le Chef du Contentieux.

faul
Permettez-moi de vous remercier de nouveau l'envoi des vignettes de 1940, pour la validation des carnets de permis de trailler et de trou fils, ainsi que les autres pièces qui peuvent être nécessaires, en vue d'un déplacement à effectuer incessamment.

D'autre part, je n'ai pas reçu d'allocation différentielle pour le mois de décembre et rien pour la gratification de 1939. Je vous en suis reconnaissant de bien vouloir faire faire la régularisation, en ce qui me concerne.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements par avance, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Capitaine Néraud, commandant la 101^e
Batterie. Dépôt d'Artillerie n° 2. Fort-Sec.
Bourges (Cher).

(Alger)

DE BORD

DISCINE

Donville

Hôtel Royal et d'Angleterre

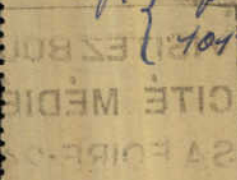
de la S.M. C. F.

Moutier de la S.M. C. F.



R. M.

Capitaine de 1^{re} classe de 1^{er} rang (Cher)



SA PISCINE

SA PISCINE

SA PISCINE

26 JAN 1891



Carcassonne le 25 Janvier 1940.

Monsieur le chef du Contentieux,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 Décembre dernier qui vient de m'être retournée du 25^e G. R. D. I. à l'Hôpital Mixte de Carcassonne, où j'ai dû être hospitalisé depuis un mois —

Ci. inclus vous voudrez bien trouver la déclaration relative au montant de mon solde —

Je serais heureux que l'allocation différentielle et la gratification dont j'ai bénéficié pour l'exercice 1938-1939 soient payées, par délégation, à ma femme, Madame Roger Castan, villa le Fouquet - Parc de Florac (Lozère).

Veuillez agréer, Monsieur le chef du

Contentieux, l'expression de ma
respectueuse considération.

Pastay R

Hôpital Mixte, Carcassonne (Aude)

Bourges le 20 février 1940.

Monsieur le Chef du Contentieux,

Je vous serais très reconnaissant de
bien vouloir me faire indiquer le montant de
la somme à déclarer, à titre de traitement en
1939, pour l'impôt sur le revenu.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes
remerciements par avance, l'expression
de mes sentiments respectueux et dévoués.

Fait le
20.2.1940

Capitaine Héraud

Com. la 10¹ B !

Dépt d'art 1^{er} n. 1

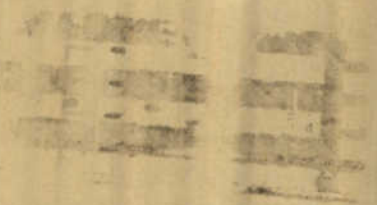
Bourges (Cher)



OUVILLE
DES PLAGES
PISCINE

645
FEB
411

TROUVILLE
REINE DES PLAGES
SA PISCINE



Monsieur le Chef du Contentieux
de la P. M. C. F.

Casino Municipal

Trouville

(Calvados)

DISCINE

DISCINE

DISCINE

DISCINE

MINISTÈRE
DE
L'ARMEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cabinet Civil
Du Ministre

Paris, le 17.3 1940

Chère Madame,

Aujourd'hui seulement j'ai pu jeter un regard sur la fiche de solde que vous avez eu l'amabilité de fournir à votre lettre du 12.

Nous sommes d'accord, sous réserve que ne touchant rien de l'armée au titre des allocations familiales c'est à la S.N.C.F. à me les payer en entier.

En pratique j'aimerais que ce qui

Remboursement 17 mars 1940



Monsieur Lereboul
Veuillez vous bien
examiner le compte de
N. Vigny
Souscriptions distinguées
G. Grosval

renseignements
donnés à M. Vigny
le 11/11/39

Monsieur le Chef du Contentieux,
J'ai l'honneur de vous adresser,
en ce pli, une déclaration rectifica-
tive relative à une solde mili-
taire - Mandement de charge
militaire a été, en effet, révo-
qué de cent onze francs à dater
du 2 septembre 1939. Le solde éli-
menti de la solde reste inchangé.

A la date du 20 xbr 1939, mon
solde imputé par ma protesta-
tion était fixé à 3.970 fr. Or,
mon femme dit, avoir touché en
janvier plus de 5.000 fr. Il s'agit par

elle a touché récemment une femme
de l'ordre de 900 + à la place de celle
de 600 fr elle percevait habituellement en
titre d'indemnité différentielle. Rien
qui dans ces vers, ni parler ces points pour
vous permettre de ne rien à toute fois
utiles, ni une erreur n'aurait pas
été commise, on le tient de
la S.M.C.F.

Veuillez après Monsieur le
Chef du Contentieux, l'expression
de mon très respectueux dévouement

A. Viney
Inspecteur

Lieutenant Viney

Bataillon autonome n° 200

6^e Cie

Recevant

Vosps

TROUVILLE

XXXXX

17 Avril

40

XXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXX

Secrétariat

Monsieur,

Je reçois votre lettre du 14 avril 1940 et ne puis mieux faire que de la transmettre à M. CREUSET, Chef du Bureau de la Solde, 88 rue Saint-Lazare à Paris, qui est seul qualifié pour vous donner les renseignements que vous demandez.

Ce dernier a dû déjà vous faire parvenir les décomptes que vous aviez demandés.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE^s/CHEF DU CONTENTIEUX,*Signé: Paul Loukas*

(1) Cette lettre a été envoyée
à M. Creuset le 17-4/40.

Capitaine NERAUD
Commandant la 101^{me} Batterie
Dépôt d'Artillerie n° 25
BOURGES (Cher)

Bourges le 29 avril 1940.

Monsieur le Chef du Contentieux de la S. G. C. F.,
Crouville (Calvados).

répondre le 6/5/40

Monsieur



Comme suite à votre lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous confirmer mes précédentes réclamations, tantant au paiement des sommes de 520 fr. 25 et de 82 fr. 25 qui me sont dues à titre d'allocations différentielles pour décembre 1939 et janvier 1940.

Vous m'avez informé que vous ne pourriez que transmettre ces réclamations à M. Crenset; ce dernier m'a conseillé d'écrire à M. Roy, à Lisieux, ce que j'ai fait, mais M. Roy ne m'a pas répondu.

J'ai reçu, il est vrai, de nombreux décomptes, mais jamais les fonds. Dans ces conditions, je vous demande de nouveau, de bien vouloir me faire obtenir satisfaction ou de m'indiquer le moyen d'y parvenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

J. M. J.

Belle adresse:

Capitaine Nérard: Groupe de Subdivisions de Bourges (Cher)

Fr. M.

Monsieur le Chef du Contentieux
de la S. G. C. F.

Crouville

(Calvaados)



répondre
le 11 mai 1940
au pendant lequel
des démarches faites
par le bureau de la
Envoyé carnet de soldat
à l'attention pour ce
moi de mai

Mardi 6 Mai 1940
Madame Grenault

J'ai envoyé un certificat du Corps de Memmuss
au je suis actuellement à Chaillat qu'il a dû nous
faire parvenir à Trouville, j'ai reçu une lettre de
ma femme au elle me dit avoir été pour toucher au
SP et on n'a pas pu lui faire sa fiche pour être
payer on lui a parlé de carnet de soldat Chaillat
qui m'a écrit me parle également de cela, j'ai été au
bureau de ma Batterie il m'a été impossible d'obtenir
le moindre renseignement à ce sujet en quoi consiste
ce carnet de soldat et de quoi il se compose si c'est
pour savoir ce que je touche ici à titre militaire
c'est bien simple un simple soldat touche 25 francs
par jour moi je suis 1^{re} classe je touche 30 de plus
soit 55 francs par jour, peut être existe il un imprimé
du Service des vivres que je devrais remplir à ce sujet
et faire signer par le Colonel, j'ai également reçu
une note de chef vous relative au paiement d'allocation
différentielle elle a mis près de 15 jours à me parvenir
venant de Vincennes je ne vois pas du tout en quoi
consiste ces histoires d'argent militaire, on n'en
gagne pas assez ici pour en avoir à payer. Je ne
crois pas que ceci ait beaucoup d'intérêt pour moi
la vie n'est pas drôle ici on est malade comme comme
des bêtes, du Service plus que dans l'active, on
soit l'avantage pour les hommes, on couche dans des
baraquements où on n'a même pas de l'air, une
permission de 24 heures on ne peut même pas l'obtenir
et être si près de Paris sa fait bisquer et passer sans cela
la coûte très cher ici la prison avec ses portes très faibles
ment sa ne m'intéresse pas beaucoup, la nourriture
est pauvre, ce qui m'intéresse dans cette petite affaire
c'est que ma femme ait été prise au pris au tout est
actuellement ce n'est pas drôle en attendant que tout ceci
soit réglé ce qui est demandé plusieurs jours si
ces pièces sont absolument indispensables pour toucher
un bon ~~travaux~~ bien aimable Madame Grenault de me
donner quelques tuyaux à ce sujet comme nous avons entre
les mains des pièces identiques fournies pour les

Collègues actuellement Mobiliser nous pourriez me
mettre sur la bonne voie,
je vous remercie à l'avance en attendant
un petit mot de vous,

Votre tout Dévoué

99^{me} Batterie d'Artillerie Lourde

8000^{n°4} le Chatelet Ecole Auto

Nemours Seine et Marne

Bourges le 16 mai 1940

Chère Madame

Je viens en effet de recevoir les
crédits relatifs à mes arrières de soldat.

Je vous remercie très vivement de la peine
que vous avez prise pour me faire donner
satisfaction. - J'espère que vous et tous
les vôtres êtes en bonne santé et je vous
prie de recevoir, chère Madame, l'ex-
pression de mon meilleur souvenir.

F. M. J.

Caf. n° Nérard - Groupe de
subdivisions de Bourges (Cher)

F. H.



Madame Grenault
Contentieuse de la S. N. C. F.
Hôtel Royal et d'Angleterre
Craucville-sur-Mer (Calvados)

H. Kiraud

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
	mob. 616 2						
Traitement	90.90 2635.75	2726.65	2726.65	2726.65			
I. Rec	10.10 292.40	302.50	302.50	302.50			
I.S.T.	7.30 212.40	219.70	219.70	219.70 191.25 53.15			
Allocations familiales	280 80.95	83.75	83.75	83.75			
Gratifi.				5.100 1.062.60 <i>regulièrement versé</i>			
	110.10 3221.50	3332.60	3332.60	9.739.50			
A déduire:							
Retraites	136.35	136.35	136.35	136.35 255 53.15			
C.N.	16.- } 192.35	3.196.15	2 } 138.35	115 } 559.50			
	3.140.25	3.196.25	3.194.25	9.180.-			
Solde militaire	2982.15	3029.75	3029.75	2974.75			
					<i>C'est bien porté dans le Solde</i>		
	158.10	166.50 53.40	164.50	6.205.25	<i>a l'adresse du crédit agricole de chez nous</i>		
Rappel de sept	157.-	219.90	164.50	6.205.25			
Total imposable	74.35	136.15	82.75	6236.50			

*M. Roy
Anvers*

MINISTÈRE DE L'ARMEMENT

CABINET DU MINISTRE

28/5/40

Cher Hadam,

La lettre dont copie est jointe met
fin à l'irritante question de
mes allocations familiales. J'at-
tends le rappel annoncé.

Je te souhaite des
nuits sans arion et des
jours sans catastrophe.

Bien cordialement
Sauvignat

Paris le 25 Mai 1940

Région de Paris

Intendance de
1'Administration Générale
Avenue Lowendal
Paris VIIè

L'Intendant Militaire de 1ère classe
Chef du Service de l'Intendance A.G.

Copie

A Monsieur le Chef du Cabinet du Ministre
23 rue Lapérouse

Paris (16è)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par C. M.
056 4/5 du 9 mai 1940, le Ministre de la Défense Nationale et
de la Guerre a décidé que les indemnités pour charges de
famille doivent être payées aux personnels de la S. N. C. F.,
au titre de la solde.

En conséquence, les dites indemnités seront allouées
au Chef de Bataillon DURAND, et le rappel depuis sa prise
en solde par l'Intendance AG, sera effectué sur son bon de
caisse de Juin.

L. Patru.